

## Conseil communal de Cheseaux-sur-Lausanne

### Rapport de la Commission chargée de l'étude du préavis 58/2015 sur le

#### « RENOUVELLEMENT DE LA SOLUTION INFORMATIQUE COMMUNALE »

Madame la présidente,

Mesdames et Messieurs les conseillers,

La commission chargée de l'étude sur le préavis précité en titre s'est réunie le mardi 12 mai 2015 en présence de

- Madame la présidente du conseil communal, Jacqueline Dieperink,
- Monsieur le syndic, Louis Savary,
- Monsieur le conseiller municipal, Bernard Imfeld,.

La commission est composée de :

- M. Edmond Fleury, 1<sup>er</sup> membre,
- Mme Emma Decotignie, M Eric Millioud, M. Laurent Deschamps et M. Jean-Marc Bressan rapporteur

M. le syndic a présenté à la commission, point par point, les raisons du préavis en nous faisant un historique de l'informatique à Cheseaux et le contexte qui a amené la municipalité à présenter ce préavis. Il a également répondu, d'une manière détaillée à toutes les questions que nous avons posées.

#### **La solution informatique retenue par la municipalité**

L'annonce de l'arrêt de la maintenance de la part du fournisseur OFISA a amené la municipalité à s'allier à deux autres communes de la région soit Bussigny et Chavannes-près-Renens, pour confier une pré-étude, menée de juin à octobre 2013, à un consultant informatique de Lonay.

La solution informatique actuelle a été acquise en 2002 suite à un crédit de CHF 135'000 accordé par le conseil communal.

Les objectifs de la municipalité d'aller dans le sens d'un décloisonnement de la gestion informatique entre les services communaux, d'une solution informatique flexible et souple et d'envisager la mise en service de nouveaux modules tant du côté de la facturation métiers que dans une gestion par processus sont parfaitement soutenables et la commission les appuie.

Les nouvelles obligations légales imposées à la municipalité comme l'implantation du nouveau plan comptable (MCH2-2018), la gestion électronique des contribuables (GEC-2017) ont poussé la municipalité vers une migration dans les meilleurs délais.

Quatre fournisseurs ont répondu à l'appel d'offre. Le processus d'évaluation de ces offres ne suscite aucune critique de la part de la commission

La solution retenue par la municipalité est la solution Urbanus de la société Data Consulting de Lausanne. Elle a également décidé de confier à la société Data Consulting l'hébergement de cette solution sur ses propres serveurs.

Trois collaborateurs de la commune ont participé aux évaluations des différentes solutions ainsi qu'aux visites de clients ayant acquis la solution retenue par la municipalité. Ces personnes sont le boursier communal, la secrétaire du contrôle des habitants et le technicien communal.

### **Commentaires de la commission**

Le budget de la solution Urbanus de Data Consulting, tel que présenté dans le préavis 58/2015 s'élève à CHF 174'500 TTC

La mise en service nécessite des prestations pour un montant unique de CHF 4'500.

**Le total du préavis s'élève ainsi à CHF 179'000.**

Le coût de maintenance de CHF 25'470 sera supporté par le budget ordinaire comme la maintenance de la solution actuelle OFISA.

La commission retient avec attention que les trois collaborateurs qui ont participé à l'évaluation adhèrent pleinement au choix de la municipalité.

Le montant du préavis a été étudié avec attention et n'amène aucune remarque de la commission. Il est raisonnable étant donné les prestations fournies par la solution Urbanus de Data Consulting.

Le changement de solution informatique est inéluctable vu l'arrêt de la maintenance et du support de la part d'OFISA.

Le choix de la municipalité de confier également l'hébergement de la solution, base de données comprise auprès de la société Data Consulting a entraîné de nombreuses questions de la part de la commission sur les garanties de pérennité et de confidentialité. Le syndic a pris note de nos remarques.

## Conclusions

*A l'unanimité de ses membres, la commission propose au conseil communal de Cheseaux-sur-Lausanne d'accepter le préavis municipal 58/2015, soit :*

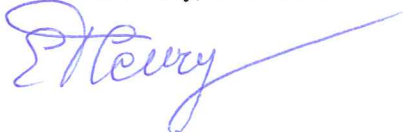
- d'accorder à la municipalité un crédit d'investissement de CHF 179'000.00 TTC, destiné à l'acquisition de la nouvelle solution intégrée de gestion de la commune ainsi qu'à la mise en œuvre des modules complémentaires inexistantes actuellement,
- de financer cette opération par la trésorerie courante,
- d'amortir cette dépense par prélèvement sur le compte 9282.190, Fonds de réserve pour le changement informatique,
- de prendre acte des coûts de maintenance, de support et d'hébergement induits du projet et accepter que ces derniers soient portés partiellement aux comptes de l'année 2015 ainsi qu'au budget 2016 et suivants

et de donner décharge à la commission pour son mandat.

Fait à Cheseaux-sur-Lausanne, le 4 juin 2015

La Commission :

Edmond Fleury, 1<sup>er</sup> membre



Emma Decotignie

Eric Millioud

Laurent Deschamps

Jean-Marc Bressan, rapporteur